



# Association Les Albinos HEMA Nayélé

Sensibiliser, soigner, soutenir et aider à l'intégration sociale des Albinos  
Regrouper les albinos de la Picardie  
Parrainer les enfants  
Valoriser l'art et la culture traditionnels Africains  
Récupération de tous matériels pour la mise en place d'un centre socio-culturel

## FICHE DE PARRAINAGE UNE ACTION

### Parrainage à partir de 20 euros

Parrainage commencé le : / / 2015

- Un carnet de suivi de soins (ophtalmologie, dermatologue, et autre)
- Action de scolarité, l'insertion professionnelle.( frais scolaire, formation qualifiante et achat de **matériel de braille**)
- Projet d'élevage et agriculture.( Paricipe a l'achat d'une vache, d'un arbre ou d'une machine agricole. **Le lait de la vache nous permet de nous protéger la peau des rayons du soleil**)
- Valoriser l'art et la culture traditionnelle Africaine.( Achat de matériels de création d'objets arts, instruments de musique traditionnelle )

### Marraine ou Parrain

PHOTO  
DU  
PARRAIN

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Nationalité : .....  
Adresse :  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....  
Téléphone : ..... Portable : .....  
E-mail : .....  
Situation professionnelle : .....

Créée et déclarée Le 15 octobre 2009 A la Sous-Préfecture de Compiègne  
Enregistrée sous n° W603002275 SIRET : 789 377 967 00011  
MAIRIE DE COMPIEGNE  
Place de l'hôtel de ville 06200 COMPIEGNE  
Tel : 07 82 48 43 55  
E-mail : [albinaye2010@gmail.com](mailto:albinaye2010@gmail.com) / [albiburkina@hotmail.fr](mailto:albiburkina@hotmail.fr)  
Site : [www.albinaye.org](http://www.albinaye.org)



# Association Les Albinos HEMA Nayélé

Sensibiliser, soigner, soutenir et aider à l'intégration sociale des Albinos  
Regrouper les albinos de la Picardie  
Parrainer les enfants  
Valoriser l'art et la culture traditionnels Africains  
Récupération de tous matériels pour la mise en place d'un centre socio-culturel

## **Notre engagement:**

Les versements des dons seront suivie de facture qui pourrons être déductible d'impôt.

Tout ces actions seront mise en place des notre prochaine voyage pédagogique au Burkina-Faso en 2017.

Nous vous informent des suivie de ces actions par mail et compt-rendu des le démarage du projet.

Tout les mois des photographies et vidéos vous transmient par mail a chaque personnes qui serais donateurs.

Si vous être une entreprise ou société, nous nous engageons a présente votre logo sur notre site internet et tout les réseaux socio ou nous somme présent.

Aussi a chaque manifestations votre logo seras présent dans nos différents actions, conférence, soirées, intervin radio et télévisions.

Part'alleuir, nous vous inviterons a venir observer les projets de prêt.

Chacun de vous peu être actinaire d'un projet, ses une richesse pour chacun d'entré nous et bien commais.

Créée et déclarée Le 15 octobre 2009 A la Sous-Préfecture de Compiègne

Enregistrée sous n° W603002275 SIRET : 789 377 967 00011

MAIRIE DE COMPIEGNE

Place de l'hôtel de ville 06200 COMPIEGNE

Tel : 07 82 48 43 55

E-mail : [albinayele2010@gmail.com](mailto:albinayele2010@gmail.com) / [albiburkina@hotmail.fr](mailto:albiburkina@hotmail.fr)

Site : [www.albinayele.org](http://www.albinayele.org)



# Association Les Albinos HEMA Nayélé

Sensibiliser, soigner, soutenir et aider à l'intégration sociale des Albinos  
Regrouper les albinos de la Picardie  
Parrainer les enfants  
Valoriser l'art et la culture traditionnels Africains  
Récupération de tous matériels pour la mise en place d'un centre socio-culturel

## **UNE REDUCTION D'IMPOT POUR VOS DONNS**

us pouvez déduire de votre impôt sur le revenu plus de la moitié de vos dons.

Le montant de la réduction d'impôt dépend de l'organisme bénéficiaire du don.

Un don versé à un organisme d'aide aux personnes en difficulté (offrant aide alimentaire, soins et hébergement

aux démunis, en France ou à l'étranger) vous permet de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don dans la limite de 422 euros.

Au-delà de 422 euros, la déduction est de 60 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

La limite de 422 euros comprend l'ensemble des dons versés en 2004 aux organismes d'aide aux personnes en difficulté.

Une réduction de 75 % à compter de 2005

Pour les dons versés à compter du 1er janvier 2005, la réduction passe à 75 % du montant de vos dons annuels jusqu'à 470 euros.

Pour la part des dons comprise entre 470 euros et 20 % de votre revenu imposable, elle est de 66 % (au lieu de 60%).

Quelques exemples d'organismes d'aide aux personnes en difficulté : Croix Rouge française, Médecins Sans

Frontières, Médecins du monde, Action Contre la Faim, Handicap International, Secours populaire, Secours catholique, UNICEF... Dons aux œuvres

Pour les dons aux organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, comme la Fondation du

Patrimoine...vous bénéficiez également d'une réduction d'impôt.

Elle est de 60 % du montant des dons versés en 2004, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

A compter des dons versés en 2005, la réduction est de 66 %, toujours dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un report possible pendant 5 ans Lorsque le montant total des dons versés est supérieur à 20 % de votre revenu imposable, vous pouvez reporter

l'excédent sur les cinq années suivantes. Il ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, vous devez joindre à votre déclaration de revenus le reçu fiscal que les associations vous adressent.

Si vous déclarez vos impôts par internet, vous n'avez pas à envoyer de justificatifs.

Vous devez simplement les conserver pour les présenter en cas de demande éventuelle du centre des impôts.

Créée et déclarée Le 15 octobre 2009 A la Sous-Préfecture de Compiègne

Enregistrée sous n° W603002275 SIRET : 789 377 967 00011

MAIRIE DE COMPIEGNE

Place de l'hôtel de ville 06200 COMPIEGNE

Tel : 07 82 48 43 55

E-mail : [albinaye2010@gmail.com](mailto:albinaye2010@gmail.com) / [albiburkina@hotmail.fr](mailto:albiburkina@hotmail.fr)

Site : [www.albinaye.org](http://www.albinaye.org)